

# BIOCIDES

**Objectifs** : Se former pour obtenir le Certificat « CERTIBIOCIDE »

**Les professionnels ont l'obligation d'être porteur de ce certificat pour être en capacité de conseiller, vendre, distribuer et appliquer des biocides.**

## Contexte / Attendus

L'apparition de nouveaux nuisibles en France et les risques sanitaires et environnementaux imposent d'harmoniser les pratiques et d'encadrer l'utilisation des biocides (*substances chimiques qui regroupent les insecticides, les antiparasitaires, les rodenticides et les désinfectants*). Dans ce sens, un certificat a été créé pour l'activité professionnelle « utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels ».

## Public concerné :

Salariés ou Indépendants utilisant des Biocides dans leurs activités de conseil, vente distribution ou application.



## CERTIFICATION et VALIDITE :

Le certificat individuel « certi-biocide » s'obtient à l'issue d'une formation professionnelle continue :

- **3 journées ou**
- **1 journée** pour les titulaires d'un certificat individuel « Certiphyto » qui valide les activités « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques » et/ou « conseil, mise en vente Conseil, vente de produits phytopharmaceutiques » (*liste précise dans les arrêtés*)

Le certificat est valable pendant **5 ans** maximum ou jusqu'à la fin de validité du Certiphyto qui permet d'avoir accès à la formation réduite.

(Habilitation de Vivarris Formation par le MTES : 31/07/2014)

**3 Etablissements du CNEAP en Rhône Alpes à votre service**

Vivarris Formation (07 Vallée du Rhône) : tel. 04 75 07 14 50

Form'Action Lyon Pressins (69 Région Lyonnaise) : tel. 04 78 56 73 80

ISETA (74 Territoire d'Annecy) : tel. 04 50 88 10 06

**AGRO-TALENTS : partenaire privilégié au 06 85 11 99 29**

Modifié le 18/02/2020- V1.0

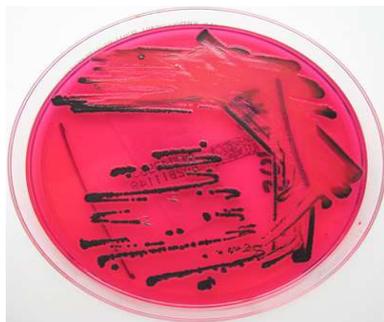
## CONTENU / PROGRAMME

Au cours de la formation, plusieurs thèmes seront abordés :

- Réglementation (*définitions, cadre...*).
- Produits rodenticides, désinfectants et insecticides (*prévention des risques pour la santé, pour l'environnement, stratégies visant à limiter le recours à ces produits*).
- Gestion des déchets (*gestion dans l'entreprise et sur site d'intervention, gestion des effluents et des déchets organiques*).

## METHODE PEDAGOGIQUE/ ENCADREMENT

- Pédagogie interactive alternant des apports théoriques et des exercices/simulations et test d'acquisition en ligne, Auto-évaluation. Supports théoriques remis à chaque apprenant.
- Formation conduite par 2 formateurs expérimentés respectivement de niveau 6 et 8.



## DATES et INSCRIPTIONS

Inscriptions au 04 75 07 14 50 ou auprès de  
[christine.chabanas@cneap.fr](mailto:christine.chabanas@cneap.fr)

### Prochaines Dates et Lieux :

Session de 1 jour pour les titulaires du CertiPhyto  
(Lieu à définir : Tournon, Privas ou Montélimar) ;  
- **31 mars 2020 à Tournon**

Session de 3 jours :  
- **31 mars au 2 avril 2020 à Tournon**

Délai d'accès : minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos CGV : Consultez régulièrement notre site internet pour connaître les dates des sessions qui vous concernent ou contactez le numéro de téléphone ci-dessous.

LIEUX : Tournon sur Rhône (locaux entièrement accessibles aux personnes porteuses d'un handicap sensoriel ou moteur) ou sur demande de l'employeur en tous lieux pouvant recevoir du public (ERP).

### PRIX de la formation :

- 570 €\* par apprenant pour le parcours sur 3 jours ;
- 220 €\* par apprenant pour le parcours sur 1 jour ;
- sur **DEVIS** dégressif pour des parcours intra-entreprise.

*\*non assujetti à la TVA, tarif pour des candidats individuels.*

Possibilités de Financements : individualisées, sur les fonds de la Formation Professionnelle Continue (CPF, OPCO, Individuel...).

### 3 Etablissements du CNEAP en Rhône Alpes à votre service

Vivarais Formation (07 Vallée du Rhône) : tel. 04 75 07 14 50

Form'Action Lyon Pressins (69 Région Lyonnaise) : tel. 04 78 56 73 80

ISETA (74 Territoire d'Annecy) : tel. 04 50 88 10 06

AGRO-TALENTS : partenaire privilégié au 06 85 11 99 29

Modifié le 18/02/2020- V1.0